

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 3

Nachruf: Edmond de Steiger : président de la Société de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Edmond de Steiger †	25	Les infirmières de la Croix-Rouge française	
Notre personnel de gardes-malades	26	au Maroc	34
Quelques mots sur la tuberculose	29	Nouvelles de l'activités des sociétés: Genève,	
Vues de l'Ecole de gardes-malades	31	Neuchâtel	36

Edmond de Steiger †

Président de la Société de la Croix-Rouge suisse

Le 26 février nous avons appris la mort de Monsieur Edmond de Steiger, président de la Société de la Croix-Rouge suisse depuis 1904. Il était souffrant depuis plusieurs mois, et une intervention opératoire était devenue nécessaire, car la maladie de vessie dont était atteint M. de Steiger s'était subitement aggravée; mais cette opération n'a pas réussi à conjurer la crise.

Né le 18 septembre 1836 dans le château de Riggisberg, sa vocation le portait vers la carrière pastorale. Après avoir étudié aux universités de Berne, de Bâle et de Göttingue, il fut nommé vicaire à Douanne en 1860, puis pasteur dans l'Oberland.

C'était un pasteur populaire dans toute la force du terme, et son éloquence savait trouver sans peine le

chemin des cœurs. Lorsqu'il prêchait, le dimanche, dans l'église de Gsteig, une partie de ses auditeurs devait rester en dehors du temple, tant était grande l'attraction exercée par sa parole.

Mais son esprit ne se confinait pas dans le domaine religieux: il suivait avec attention toutes les questions sociales. Ses connaissances étendues, sa droiture, ses opinions libérales, ses qualités d'orateur, et la popularité que le pasteur de Gsteig-Interlaken s'était acquise dans tout l'Oberland bernois, le désignaient aux suffrages du Grand Conseil. Il fut nommé membre du Conseil d'Etat en 1878, et ne devait plus quitter ce poste de confiance pendant 30 années, soit jusqu'à sa mort.

Il devint rapidement le magistrat le plus populaire du canton de Berne.

Son imposante stature, sa figure caractéristique, sa voix chaude et son éloquence naturelle lui donnaient une grande action sur les masses. On sentait en lui le représentant de la vieille race suisse dont il avait la manière de penser et toutes les qualités.

La largeur d'esprit de cet homme de bien, l'humanité qui faisait le fond de son caractère, la situation prépondérante que ce patriote s'était acquise comme membre du gouvernement bernois et comme conseiller national, l'avaient désigné depuis longtemps pour faire partie de la Direction de la Croix-Rouge suisse. Lorsque, en 1904, le colonel Haggenmacher, alors président de la Direction, dut, pour raisons de santé, quitter son fauteuil, tous les suffrages se portèrent sur M. de Steiger qui fut nommé président de la Société suisse de la Croix-Rouge en 1905.

Ses grandes qualités administratives, sa compétence non discutée, la simplicité et l'urbanité de ses manières, son extrême bienveillance, lui gagnèrent aussitôt les sympathies de tous ceux qui s'occupent en Suisse de la Croix-Rouge. Aux séances de

la Direction, comme aux assemblées annuelles des délégués qu'il présidait avec le talent d'un homme rompu aux affaires publiques, sa parole vigoureuse, imagée, facile à comprendre, était toujours écoutée avec respect. Les questions souvent complexes que la Croix-Rouge suisse a eu à résoudre ces dernières années, étaient résumées avec une clarté parfaite par ce président qui savait mener à bien, sans détours, les discussions parfois longues et ardues qui surgissaient au sein des assemblées.

La vie de M. de Steiger a été largement remplie par un labeur persévérant qui n'a jamais fléchi, dirigée par un esprit clair, très cultivé, et inspirée par un grand amour de son pays et de ces concitoyens, aussi sa mort sera-t-elle vivement ressentie par la Société de la Croix-Rouge. C'est un Suisse profondément droit, bon et justement aimé qui est descendu dans la tombe, un homme qui a droit au souvenir ému et à la reconnaissance de tous les membres de la Société suisse de la Croix-Rouge.

D^r M^l.

Notre personnel de gardes-malades

Infirmiers ou infirmières?

Mariés ou célibataires?

Ce sont les questions qu'une Revue française cherche à élucider; il s'agit du personnel hospitalier laïque, où le faudrait-il recruter?

« D'aucuns ont songé à une répartition égale entre les deux sexes. Des infirmiers dans les services d'hommes, des infirmières dans les services de femmes..... Il faut lutter à tout prix contre cette conception; elle s'inspire d'un égoïsme masculin, aveugle

et tyrannique. Elle est contraire aux intérêts du service.

De nos jours les infirmières ne répugnent à aucune besogne: les plus délicates, les plus pénibles sont accomplies par elles, avec conscience, sans fausse pudeur..... Pour tous les soins, la femme se montre supérieure à l'homme. La sensibilité de son cœur, la douceur de ses mouvements, l'habileté de ses doigts, le charme de sa nature, parfois même la séduction de sa personne la désignent pour telle fonction; elle est apte à la remplir. Sans parler des